

Un plan d'investissement ambitieux pour concilier environnement et capacité d'accueil du territoire

Lorient Agglomération mobilise des moyens exceptionnels pour sécuriser ses ouvrages et le réseau d'assainissement de son territoire (10,5 millions d'euros/an).

Lorient Agglomération gère pour les 25 communes du territoire les réseaux d'assainissement ainsi que les eaux pluviales urbaines. Cette compétence souvent méconnue du plus grand nombre, parce que bien souvent invisible, conditionne pourtant les possibilités d'installation sur le territoire et concerne le quotidien de chacun.

Soucieux de concilier qualité environnementale mais également développement équilibré du territoire, l'agglomération a réalisé un bilan qui montre que certains systèmes d'assainissement collectifs sont régulièrement sujets à des surcharges hydrauliques, notamment par temps de pluie. Conçus initialement pour ne collecter que des eaux usées (réseaux dits séparatifs), il a été constaté sur plusieurs communes que viennent s'ajouter des eaux de pluie et des remontées de nappes.

Ces surcharges de réseau entraînent une usure prématurée des conduites, des équipements électromécaniques de transfert et de traitement des eaux. Cela peut engendrer une dégradation des performances des stations d'épuration et mener à des risques de déversements non souhaités vers le milieu naturel.

Afin de préserver la qualité des eaux et de garantir la préservation de l'environnement en évitant les déversements d'eaux usées, **un plan d'actions ambitieux, soutenu par les services de l'Etat et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, a été défini.**

A compter de 2022, à l'échelle de l'ensemble du territoire, Lorient Agglomération va ainsi porter ses investissements en assainissement des eaux usées à hauteur d'environ 10,5 millions d'euros/an, quand les années passées ils étaient d'environ 6,8 millions d'euros.

Il va se déployer sur le territoire, dans un premier temps sur les communes de Larmor-Plage, Lorient, Hennebont, Inzinzac-Lochrist et Ploemeur qui est particulièrement concernée compte tenu de sa superficie étendue. Ploemeur conjugue en effet une proportion importante d'habitations raccordées, ce qui induit des linéaires de réseaux conséquents et une multiplication des ouvrages de pompage.

Lorient Agglomération met en œuvre déjà depuis 2021 un renforcement spécifique de son action sur cette commune en intervenant sur les études et les travaux suivants :

- **Réalisation d'investigations de terrain** (passages caméras, tests à la fumée, inspections nocturnes des réseaux). Ce travail a démarré à l'automne 2021 avec ceux du Penher et du stole, il se poursuivra progressivement sur la commune en 2022 et 2023.
- **Vérification de la conformité des branchements** chez les particuliers en s'assurant de la bonne séparation des eaux usées et des eaux pluviales en partie privative et de l'étanchéité des



raccordements. En cas de non-conformité, les usagers concernés seront dans l'obligation de réaliser les travaux nécessaires.

- **Renouvellement des réseaux** les plus vétustes pour limiter les infiltrations par des fissures ou casses, notamment en rendant les regards étanches aux eaux de pluie ou de nappe et en déconnectant les grilles ou avaloirs d'eaux pluviales. Un renforcement des investissements sur ce poste est programmé sur le mandat et pourrait atteindre 1 million d'euros par an. Pour la période 2021-2022, les travaux concernent le secteur Le Penher, la rue du Stole. Il a également été programmé le chemisage des réseaux dans la zone humide de Saint Mathurin, les secteurs de la Châtaigneraie et de Kerroc'h.
- **L'adaptation des ouvrages et équipements de la station d'épuration** afin de stocker et traiter des quantités d'effluents plus importantes. Les études initiées en 2022 devraient permettre le lancement de la consultation pour la réalisation des travaux au printemps 2023. Un démarrage prévisionnel des travaux est envisagé au printemps 2024 pour une durée de 12 mois et un budget estimé à 1,585 millions d'euros.

« Comme pour la gestion des déchets, la qualité de l'eau est l'affaire de tous. Nos actes quotidiens, nos activités économiques mais également nos choix d'investissements publics impactent ce bien universel et commun. La réglementation évolue et nous auditons nos systèmes afin de pouvoir y répondre en les adaptant. L'investissement de la collectivité est important dans ce domaine et doit continuer à l'être si nous voulons assurer un développement responsable de notre territoire » **précise Fabrice Loher, Président de Lorient Agglomération.**

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr

<https://www.orient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

